

«Congratulations »

Après les « congratulations » des vœux dont les propos élogieux n'ont pas manqué de superlatifs y compris en direction des représentants du personnel et de la communauté médicale vient maintenant le temps du questionnement, des inquiétudes sur le résultat concret de la fusion.

A ce stade, seuls les effets sur l'harmonisation du volet social et sa mise en application sur le site de l'HNSM, suscite des préoccupations tels que la prime de service ou la mise en place de la RTT qui tarde à se mettre en place en particulier la demi-heure du repas sur le temps de travail.

A n'en pas douter viendront plus tard d'autres effets tout aussi inquiétants que ceux soulevés aujourd'hui par de nombreux personnels.

Il convient d'ajouter a cela le parti pris du Directeur de négocier et informer exclusivement une seule organisation syndicale au mépris de toutes les règles sur la représentativité.

D'ailleurs, l'ostracisme pratiqué par ce dernier a conduit 3 organisations syndicales à protester vigoureusement dans une lettre qui lui a été adressée le 7 février 2011.

Comme nous l'avions indiqué dans notre bulletin précédent la CGT n'est pas signataire du protocole sur le volet social dans le cadre de la fusion.

Un des points pour lesquels la CGT a refusé de signer concerne les tarifs de la crèche. En effet la CGT rejette le fait que

la direction ait retenue le quotient familial pour le calcul des tarifs au lieu de l'indice des agents.

Avec l'introduction de la prise en compte de la situation du foyer au lieu de celle de l'agent c'est la notion même de crèche hospitalière qui disparaît au profit de la notion d'une crèche municipale.

Des désaccords persistent également sur d'autres points pour la CGT : soit ils sont restés flous soit ils peuvent être contraires aux intérêts des agents selon nous.

A ce titre vous vous en doutez que les éloges « propulsés » par ceux qui ont voté toutes les lois néfastes pour les salariés et la population (HPST, Retraites etc.) à l'Assemblée National ou au Sénat ne nous étaient pas destinés.

Dans les pages suivantes nous vous proposons une simulation type de la prime de service selon les règles appliquées sur le site d'Esquirol.

Chacun devrait pouvoir faire une projection à partir de sa propre situation et ainsi se rassurer ou s'inquiéter selon le cas.

La CGT reste disponible pour vous informer sur l'ensemble des points concernant le volet social à partir des moyens dont nous disposons.

Prime de service : je perd ou je gagne ?

Les différents tableaux reproduisent la prime type selon des situations propres à chaque agent en fonction du grade et de la note, selon le mode de calcul appliqué aujourd'hui sur Esquirol.

Ce mode de calcul est celui retenu pour les hôpitaux de Saint-Maurice.

Je suis ASHQ au 11ème échelon et j'ai une note de 22.75.

Calcul de la prime de service	
Nom	Durand
Prénom	
Grade	ASHQ
Indice	355
Valeur du Point I	4,630 €
Note	22,75
Salaire Annuel	19 723,80 €
Nombre de points	4 487,165
Valeur Point prime	0,336994
Prime de Base	1 512,15 €
Complément	132,51 €
Total Prime	1 644,66 €
Indice majorée x 12 x valeur du point indiciaire = salaire Annuel	
Nombre de Points = Salaire x note / 100	
Nombre de points x Valeur du Point prime = Prime de base	

La valeur du point varie d'une année sur l'autre en fonction de la masse salariale et du nombre de bénéficiaires

Le complément est alimenté par les sommes prélevées sur l'absentéisme et reversées sous forme d'un complément à tous les agents.

En fonction de l'absentéisme le complément varie aussi d'une année à l'autre.

La valeur du point prime, affiche une certaine stabilité ces dernières années !

Evolution de la valeur du point prime

Années	Montant
2006	0,329012
2007	0,326886
2008	0,336502
2009	0,337338
2010	0,336994

Calcul de la prime de service	
Nom	Dupont
Prénom	
Grade	OPQ
Indice	300
Valeur du Point I	4,630 €
Note	16,50
Salaire Annuel	16 668,00 €
Nombre de points	2 750,220
Valeur Point prime	0,336994
Prime de Base	926,81 €
Complément	132,51 €
Total Prime	1 059,32 €
Indice majorée x 12 x valeur du point indiciaire = salaire Annuel	
Nombre de Points = Salaire x note / 100	
Nombre de points x Valeur du Point prime = Prime de base	

Je suis un ouvrier professionnel qualifié au 4ème échelon et j'ai une note de 17.50

Quel sera le montant de ma prime de service en 2011 ?

Calcul de la prime de service	
Nom	Martin
Prénom	
Grade	Adjoint administratif
Indice	325
Valeur du Point I	4,630 €
Note	18,00
Salaire Annuel	18 057,00 €
Nombre de points	3 250,260
Valeur Point prime	0,336994
Prime de Base	1 095,32 €
Complément	132,51 €
Total Prime	1 227,83 €
Indice majorée x 12 x valeur du point indiciaire = salaire Annuel	
Nombre de Points = Salaire x note / 100	
Nombre de points x Valeur du Point prime = Prime de base	

Je suis un adjoint administratif de 1ère classe au 7ème échelon et j'ai une note de 18.00

Calcul de la prime de service	
Nom	Donald
Prénom	
Grade	Aide soignant CE
Indice	394
Valeur du Point I	4,630 €
Note	22,50
Salaire Annuel	21 890,64 €
Nombre de points	4 925,394
Valeur Point prime	0,336994
Prime de Base	1 659,83 €
Complément	132,51 €
Total Prime	1 792,34 €
Indice majorée x 12 x valeur du point indiciaire = salaire Annuel	
Nombre de Points = Salaire x note / 100	
Nombre de points x Valeur du Point prime = Prime de base	

Je suis une aide-soignante de classe Exceptionnelle au 8ème échelon et j'ai une note de 22.50

Evolution du complément prime	
Années	Montant
2006	121,12 €
2007	122,59 €
2008	133,02 €
2009	137,63 €
2010	132,15 €

Le complément de la prime bien qu'il soit ponctionné par le Directeur pour constituer une enveloppe destinée à gratifier certains agents lors d'un troisième tour et ce, dans la plus grande opacité, reste néanmoins stable.

Nom :Prénom :

Service :Adresse :

Je souhaite prendre contact

Me syndiquer



Calcul de la prime de service	
Nom	Durand
Prénom	
Grade	IDE
Indice	534
Valeur du Point I	4,630 €
Note	24,00
Salaire Annuel	29 669,04 €
Nombre de points	7 120,570
Valeur Point prime	0,336994
Prime de Base	2 399,59 €
Complément	132,51 €
Total Prime	2 532,10 €
Indice majorée x 12 x valeur du point indiciaire = salaire Annuel	
Nombre de Points = Salaire x note / 100	
Nombre de points x Valeur du Point prime = Prime de base	

IDEM pour une Technicienne....

Je suis une IDE au 6ème échelon de la classe supérieure et j'ai une note de 24.00

Calcul de la prime de service	
Nom	Martin
Prénom	
Grade	Cadre de santé
Indice	611
Valeur du Point I	4,630 €
Note	21,75
Salaire Annuel	33 947,16 €
Nombre de points	7 383,507
Valeur Point prime	0,336994
Prime de Base	2 488,20 €
Complément	132,51 €
Total Prime	2 620,71 €
Indice majorée x 12 x valeur du point indiciaire = salaire Annuel	
Nombre de Points = Salaire x note / 100	
Nombre de points x Valeur du Point prime = Prime de base	

Je suis cadre de santé au 8ème échelon et j'ai une note de 21.75

Ces quelques exemples représentent un panel des différentes catégories qui composent les effectifs des hôpitaux de Saint Maurice. Ils doivent vous permettre de comparer et d'apprécier les effets de l'application du mode de calcul de la prime de service. Si pour les personnels issus de l'hôpital Esquirol rien ne change sur ce sujet, en sera-t-il de même pour ceux issus de l'HNSM ? A vous de juger, à vous de comparer.

Nous restons évidemment disponibles pour faire une simulation à partir de votre propre situation. Contactez-nous au 01 43 96 60 57 ou 6648.